

Pays Thionvillois

ARC MOSELLAN Intercommunalité

Piscine de Basse-Ham : un ticket d'entrée négocié à 800 000 €

Chrystelle FOLNY



La CCAM veut soutenir la construction de la future piscine où les écoliers apprendront à nager. Photo DR /Chabanne Architecte

L'Arc mosellan replonge donc pour la future piscine de Basse-Ham : la communauté de communes va soutenir l'investissement du voisin thionvillois à hauteur de 6,6 %. Cela représente 800 000 € mais à ce tarif-là, le ticket d'entrée est valable pour les vingt prochaines années.

• Le projet

[La construction d'une piscine à Basse-Ham](#) est une idée portée depuis des années par la communauté d'agglomération Thionville Portes de France. Un premier projet à 18M€ a été remis un temps car trop coûteux. Un second a vu le jour, il est de 12M€. [La maquette](#) , présentée l'été dernier, laisse deviner un équipement attractif.

• La part de l'Arc mosellan

L'Arc mosellan a été associé aux premières études ; 300 000 € ont déjà été versés. La collectivité s'est sagement désolidarisée face au coût pharaonique du premier projet. La nouvelle version a permis de [rouvrir le débat en juin 2019](#). Les élus de la CCAM en étaient restés là jusqu'à mardi soir : réunis en séance plénière à Buding, ils ont choisi de mettre la main au porte-monnaie. Cet intérêt découle du fait que la CCAM finance l'organisation de l'activité piscine pour les écoliers du territoire.

• Ce qui a été négocié

Actuellement, les écoliers de l'Arc mosellan fréquentent les piscines du Val de Fensch, de Breistroff et de Bouzonville. Demain, 19 communes pourront envoyer les enfants à Basse-Ham. Bernard Guirkinger, vice-président chargé des Finances, a détaillé : « Cela représenterait 6 100 entrées à l'année, soit 32 000 € [...] Nous sommes partis sur la base de ce que l'on dépense actuellement ». Poursuivant l'exposé, l'élu a expliqué que la négociation avec Portes de France avait porté sur un engagement forfaitaire pendant 20 ans auquel il faut ajouter 200 000 € pour soutenir l'équilibre financier. Au final, l'Arc mosellan se propose de déboursier 800 000 €. Soit 6,6 % du coût de l'opération. « Il n'y aura pas de surprise, même si demain nous envoyons davantage d'enfants à la piscine ».

« Il s'agit en réalité d'une aide à l'investissement ; nous ne rentrerons pas dans le fonctionnement », a insisté le président Arnaud Spet. Pierre Heine a jugé la proposition raisonnable. Jean Kieffer a souligné, à raison, « une décision politique, qui marque le rapprochement avec Thionville ». Pierre Zenner, président du syndicat de La Magnascole (Kœnigsmacker), n'a pas souhaité participer au vote. Le reste de l'assemblée a voté cette proposition comme un seul homme.

La CCAM pense recourir à un emprunt ; les taux tournent en ce moment à 0,90 %.